



Train Jaune

NOMBRE ILLIMITÉ
DE DÉPLACEMENTS

SUR LA LIGNE
DU TRAIN JAUNE

Abonnement pour

40€ /mois*

dont 20€ pris en
charge par votre
employeur

Achetez votre abonnement
Résident Train Jaune
aux guichets des gares du Train Jaune.
Plus d'informations sur :

trainlio.sncf.com



* Informations sur la prime transport sur <https://travail-emploi.gouv.fr> - Abonnement FreqüenciO' 31 jours à 40€ par mois, par personne, réservé à une clientèle résidant à proximité du train jaune. Offre valable au départ et à destination de toutes les gares du train jaune ainsi que sur l'autocar liO 566. Nombre illimité de trajets pendant 31 jours consécutifs à partir de la date de début de validité de l'abonnement. Achat aux guichets des gares du Train Jaune (de Villefranche-Vernet-les-Bains à Latour-de-Carol-Enveitg). Billet individuel et nominatif. Non cumulable avec une autre réduction, ni avec un autre tarif SNCF. Justificatif de résident à présenter lors de l'achat : voir détail des pièces sur trainlio.sncf.com. SNCF® est une marque déposée de SNCF. SNCF Voyageurs et le Train Jaune sont des marques déposées de SNCF Voyageurs. SNCF Voyageurs SA, capital social 157 789 960 euros, RCS Bobigny 519 037 584. 4 rue Campra CS 20012 93212 Saint-Denis Cedex. liO® est une marque déposée de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée®. Tous droits de reproduction réservés. ©SNCF. Maquette : SNCF Immobilier - Direction du FM & de l'Environnement de Travail Toulouse. Ne pas jeter sur la voie publique.

QUELS AVANTAGES ?

FréquenciO' 31 jours résident Train Jaune s'adresse à une clientèle habitant à proximité du Train Jaune et permet les avantages suivants, entre Villefranche-Vernet-Les-Bains et Latour-de-Carol-Enveitg :

- un prix fixe de 40€, quelque soit l'âge,
- valable 31 jours consécutifs à partir de la date de début de validité de l'abonnement,
- valable au départ et à destination de toutes les gares de la ligne ferroviaire du Train Jaune et également la ligne d'autocar liO 566,
- nombre illimité de déplacements pendant 31 jours.

COMMENT ÇA MARCHE ?

La Région Occitanie et liO Train SNCF proposent un abonnement **FréquenciO' 31 jours à 40€ par mois, par personne, réservé à une clientèle résidant à proximité du train jaune.**

- Achat aux guichets des gares du Train Jaune (de Villefranche-Vernet-les-Bains à Latour-de-Carol-Enveitg), sur présentation d'un justificatif de résident (cf. tableau ci-dessous).
- Billet individuel et nominatif.
- Non cumulable avec une autre réduction, ni avec un autre tarif SNCF.
- Abonnement échangeable sur le canal d'achat au plus tard la veille du 1^{er} jour de validité et remboursable sur le canal d'achat au plus tard la veille du 1^{er} jour de validité avec une retenue de 10%.

PRÉSENTER L'UN DES JUSTIFICATIFS DE RÉSIDENT CI-DESSOUS LORS DE L'ACHAT

TYPE DE DOCUMENT	ANCIENNETÉ
Contrat de bail en cours	Moins de 12 mois
Quittance de loyer	Moins de 3 mois
Taxe d'habitation	Moins de 12 mois
Taxe foncière	Moins de 12 mois
Titre de propriété	Moins de 12 mois
Attestation d'assurance habitation	Moins de 6 mois
Document émanant d'un fournisseur d'énergie	Moins de 6 mois
Document émanant d'un fournisseur de téléphonie fixe/mobile/internet	Moins de 6 mois
Document émanant d'un établissement financier : RIB, relevé de compte	Moins de 3 mois
Document émanant d'un organisme public : sécurité sociale, CAF, MSA...	Moins de 3 mois
Document émanant d'une Mutuelle de santé	Moins de 3 mois
Attestation d'hébergement pour les étudiants (carte étudiant à présenter)	Moins de 3 mois
Attestation de résidence du CROUS	Moins de 12 mois
Attestation d'hébergement pour les personnes en foyer d'hébergement	Moins de 3 mois
Attestation d'hébergement au domicile d'un tiers (accompagnée de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de la personnes qui héberge)	Moins de 3 mois
Attestation sur l'honneur d'hébergement (accompagnée de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de la personnes qui héberge)	Moins de 3 mois